



Situation au Centre départemental de l'enfance et de la famille : le Département confirme ses engagements

Amiens, le mardi 2 janvier 2024

Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme et Olivier Jardé, Vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de la santé, président du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), ont immédiatement reçu ce 2 janvier 2024 la direction et les organisations syndicales du CDEF. Après une matinée d'échanges, le Département tient à réaffirmer ses engagements en faveur de la protection de l'enfance.

Une confiance réaffirmée du Département aux personnels du CDEF

Dès connaissance du préavis de grève, le président Haussoulier a tenu à recevoir la direction et les organisations syndicales du CDEF.

Les échanges, constructifs, ont conduit à confirmer qu'il n'y a pas de désaccord de fond, mais bien une volonté commune de travailler ensemble. La reconnaissance, par le Conseil départemental, de l'expertise et du savoir-faire des personnels du CDEF est intacte. Département comme CDEF, chacun a pu ainsi réaffirmer l'intérêt supérieur des enfants confiés pour mieux les accompagner.

Le Département prend et confirme ses engagements

Le CDEF travaille avec le Département dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). C'est la raison pour laquelle le Département, financeur exclusif du CDEF, a voté plus de 8 millions d'euros (un montant une nouvelle fois en hausse) au Budget primitif 2024 pour son fonctionnement.

L'écoute et les échanges entre le Département et le CDEF ont permis de replacer les problématiques dans leur contexte, et ainsi lever toutes incompréhensions ou interprétations.

Les parties s'entendent sur des rapports apaisés, dans une relation de confiance vis-à-vis des services du Département, qui doivent répondre à leurs missions dans le cadre de la protection de l'enfance.

Concernant la partie bâtementaire, le Département s'engage naturellement sur les travaux les plus urgents au bénéfice des enfants en 2024. Un comité de suivi se tiendra dans les tous prochains jours, notamment à ce sujet.

Une réflexion partagée sur le projet d'établissement

Partageant le double-constat que le taux d'occupation élevé du dispositif d'accueil peut être considéré comme un frein à la mission première du CDEF qui est celle de l'accueil d'urgence, et qu'un bon nombre d'enfants ont une double vulnérabilité (handicap et/ou situation complexe), il a été convenu de mener une réflexion sur l'avenir des missions confiées au CDEF.

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau directeur / d'une nouvelle directrice, le président a chargé la directrice par intérim de faire remonter les propositions du personnel du CDEF aux services du Département.

Cette réflexion, couplée à l'inspection de la structure, permettra de partager les échanges autour d'un projet d'établissement ambitieux, autour notamment de la double-vulnérabilité.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« il y a au CDEF des professionnels engagés avec lesquels nous pouvons mener des actions en vue d'améliorer la prise en charge des enfants confiés au Département. Avec Olivier Jardé, Vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de la santé, nous retenons de ces échanges la volonté d'une meilleure compréhension de chacune des parties, et c'est bien l'essentiel ici : agents du Département comme salariés du CDEF, le seul prisme à prendre en compte est la qualité de service pour l'intérêt et le bien-être de l'enfant. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

